

## CRFPA/Juris Doctor

Par **lolo7**, le **08/08/2013** à **12:53**

Bonjour,

Voilà je réfléchis à mon projet professionnel concernant le CRFPA. Après la I3, je souhaiterais m'inscrire au crfpa en même temps que le master I. Cependant c'est double boulot entre les matières du master et celles du crfpa. Donc mieux vaut-il que le master II soit un ppi (projet professionnel au sein du crfpa) ou attendre la fin du master II ? Ensuite j'ai une autre question j'aimerais étudier à Yale pour passer le NY bar, sauf que ça prend 3 ans de plus alors que j'aurai fais déjà 3 ans pour la licence[smile17], je ne veux pas faire un LLM car apparemment après on n'est pas sûr d'être pris pour le travail. Il y'a un JD de deux ans mais c'est spécial encore. Que faire ? Pour éviter de sortir de la fac longtemps après [smile16]?

Par **Yn**, le **08/08/2013** à **18:34**

[citation]Cependant c'est double boulot entre les matières du master et celles du crfpa[/citation]

Non, les épreuves du CRFPA sont les mêmes que les matières dispensées à l'université. De surcroît, excepté la note de synthèse, les attentes sont très "scolaires", c'est-à-dire que les exercices proposés sont ceux pratiqués dès la L1 (commentaire, dissertation, ...)

Tu peux présenter le CRFPA dès l'obtention du M1, il ne faut pas hésiter à le faire (tu as tout l'été pour le préparer et les connaissances du M1 sont encore fraîches). Si tu es admise dans un M2, ton entrée à l'école sera décalée, et tu valideras ton M2 au titre d'un module. C'est très fréquent, de nombreux étudiants sont dans cette situation.

De plus, un M2 ne prépare pas au CRFPA, surtout s'il s'agit d'un M2 professionnel (le plus probable si tu te diriges vers le barreau) car les exercices demandés au CRFPA ne sont plus pratiqués.

Si tu veux partir aux Etats-Unis, la donne change : il faut déjà être admis dans une université et, surtout, trouver les financements car l'année ne coûte pas 500 euros comme en France. Toutes les informations sont disponibles sur le site des universités et du barreau de New-York.

Je ne comprends pas pourquoi tu ne souhaites pas faire un LLM : c'est une excellente formation complémentaire après un M2. Tu multiplies tes chances de trouver un poste.

Après, je crois que ton projet est totalement incompatible avec l'envie de quitter "rapidement" l'université sachant que tu pars pour, au minimum, 5 ans + LLM + formation à l'école d'avocat.

Par **lolo7**, le **09/08/2013** à **13:07**

En fait Yn je ne souhaite pas faire un LLM le fameux master of law parce qu'il est rare de se faire recruter par ce diplôme après avoir passer les examens du barreau de NY. Beaucoup recrute à partir de JD (Juris Doctor) qui se fait en 3 ans. Avant avec un simple diplôme tu pouvais te faire recruter facilement mais depuis les attentats du 11 septembre 2001, les cabinets seraient devenus beaucoup méfiants à l'égard de ceux qui possèdent un LLM. Le LLM ce qui est avantageux c'est que tu peux travailler pendant 1 ans mais après tu dois retourner en France.

Je suis allée sur les sites des universités et j'ai vu qu'il existe des jd en deux ans au lieu de trois. Mais je ne vois pas vraiment en quoi ça change car ça ne retire qu'un an alors qu'avec un jd traditionnel c'est 3 ans. Ces jd de deux ans se font dans peu de facs.

Par ailleurs comme je souhaiterais passer le barreau de Paris aussi je me dis que ça me retarderai sûrement pour le JD. En effet, si je ne fais pas le crfpa je gagnerais quelques années pour faire le JD. En fait juste après le M2 j'enchaînes pour les 3 ans de JD. Mais si je veux revenir pour passer le barreau de Paris, il faudra que j'applique l'article 100 de l'EFB. Vu les examens ce sont des oraux certes au choix au niveau des matières mais il y'en a un qui se fait par tirage au sort.

Que me conseilles-tu ? Enchaîner les 3 ans juste après un M2 ou passer par le CRFPA en premier ?

Merci.

Toutes les suggestions sont les bienvenues. [smile3]

Merci encore.